

Du 1^{er} septembre 2018
au 12 janvier 2019

30 €
remboursés
pour l'achat d'un
aspirateur balai



*Voir modalités au verso du bulletin

DeLonghi
Better Everyday

Modalités de l'offre

Du 1^{er} septembre 2018 au 12 janvier 2019, De'Longhi vous rembourse 30€* pour l'achat d'un aspirateur balai parmi les références suivantes : XLM21LE1.GYR, XLM21LE1.GYY et XLM21LE2.GYV.

Afin de recevoir votre remboursement, veuillez suivre les étapes suivantes :

1 - Achetez votre aspirateur balai De'Longhi éligible à l'offre (voir liste ci-dessus) du 1^{er} septembre 2018 au 12 janvier 2019.

2 - Inscrivez-vous obligatoirement sur www.mesoffresdelonghi.fr entre le 1^{er} septembre 2018 et le 19 janvier 2019

Complétez le formulaire en ligne puis imprimez-le en entourant votre code de participation (code unique).

3 - Constituez votre dossier avec les pièces suivantes⁽¹⁾ :

- Votre formulaire de participation, avec votre code de participation entouré ;
- Une photocopie de la facture ou du ticket de caisse daté attestant de l'achat entre le 1^{er} septembre 2018 et le 12 janvier 2019, en entourant la référence du produit concerné ;
- Un IBAN/BIC provenant d'une banque domiciliée en France
- Le code-barres original à 13 chiffres à découper sur l'emballage.

4 - Envoyez votre dossier⁽²⁾ :

Envoyez votre dossier complet (et en une seule fois) avant le 19 janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), sous pli dûment affranchi à l'adresse suivante :

**ODR COLOMBINA SMART DELONGHI 2018
CUSTOM PROMO N°47623 - CS00016 - 13102 ROUSSET CEDEX**

5 - Confirmation de dossier

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre dossier conforme.

(1) Achat effectué entre le 1^{er} septembre 2018 et le 12 janvier 2019 uniquement en France Métropolitaine, Corse et Monaco, non cumulable avec d'autres offres De'Longhi en cours. Offre réservée aux particuliers et limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 19 janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué. Seul l'envoi du code-barres original sera accepté.

(2) Les frais d'affranchissement et de participation ne sont pas remboursés. De'Longhi se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.

Découvrez l'ensemble des produits de la gamme sur notre site internet www.delonghi.fr

